OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

Rapport de gestion

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022

*Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 (« **T1 2022** » et « **CA 2022** » respectivement) devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 et les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé les 31 décembre 2021 et 2020, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou l' « **IASB** »). La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs ». Le présent rapport de gestion est en date du 12 mai 2022, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, suivant la recommandation du comité d'audit.*

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« **LCSA** ») en novembre 2020 et se consacre au développement de son actif minier principal, le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique (Canada). Osisko Développement détient également un projet aurifère en développement dans l'état de Sonora au Mexique, le projet aurifère San Antonio, des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et celle de Guerrero (Mexique), ainsi qu'un portefeuille de titres négociables. Les actions ordinaires d'Osisko Développement se négocient à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») sous le symbole ODV.

Table des matières

Notre entreprise	2
Faits saillants – 2022	3
Faits saillants – Postérieurs à la fin de la période	3
Incertitudes liées à la COVID-19	3
Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier	4
Placements en actions	9
Activités en matière de développement durable	10
Financements	11
Principales informations financières	14
Résultats d'exploitation	14
Liquidités et sources de financement	16
Flux de trésorerie	17
Transactions entre parties liées	18
Obligations contractuelles et engagements	19
Arrangements hors bilan	19
Risques et incertitudes	19
Contrôles et procédures de divulgation de l'information	30
Base d'établissement des états financiers consolidés	31
Estimations et jugements comptables critiques	31
Instruments financiers	31
Renseignements techniques	31
Structure du capital-actions	32
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	32

Notre entreprise

Osisko Développement vise à devenir un producteur nord-américain de métaux précieux de calibre intermédiaire, en ciblant des projets de développement et des investissements avec un potentiel de création de valeur. Les principaux projets détenus par la Société en date du 31 mars 2022 sont les suivants :

- Projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada), détenu et exploité par Barkerville Gold Mines (« **Barkerville** »)
- Projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique), détenu et exploité par Sapuchi Minera S. R.L de C.V. (« **Sapuchi Minera** »)

Le projet aurifère Cariboo progresse dans le cadre du processus d'obtention des permis. Tout en progressant à travers la revue de l'évaluation environnementale et du rapport 43-101 pour son projet aurifère Cariboo, la Société produit de l'or sur son projet Bonanza Ledge II. L'exploitation minière du projet Bonanza Ledge II devrait être entièrement terminée d'ici la fin du troisième trimestre de 2022. La Société précise que la décision d'entreprendre des tests d'extraction minière à Bonanza Ledge II a été prise sans qu'une étude de faisabilité des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée, et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte d'un niveau particulier de récupération du matériel ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. Si la Société décide de poursuivre ses opérations actuelles à Bonanza Ledge II, comme prévu, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique.

Le 25 janvier 2022, la Société a signé une entente définitive visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** ») (la « **transaction** »). À la clôture de la transaction, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine de test Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Les travaux d'exploration en cours de Tintic ont démontré le potentiel d'expansion et de nouvelles découvertes tant à la mine Trixie que sur le portefeuille de propriétés plus large. La Société espère que l'acquisition imminente de Tintic accélèrera encore la démarche d'Osisko Développement en vue de devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire et ajoute une autre occasion pour la Société d'explorer et développer un autre projet de son portefeuille, avec un potentiel à haute teneur moyennant des investissements modestes. La Société précise que les propriétaires de Tintic ont pris la décision de commencer la production à Trixie sous la forme d'une exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve sans qu'une étude de faisabilité, de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre les opérations actuelles après la clôture à Trixie, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique.

L'évaluation et le développement des différents projets de la Société dépendent de la capacité de la direction à obtenir des financements additionnels à l'avenir; se reporter à la rubrique « Liquidités et sources de financement en capital » ci-dessous.

Faits saillants – 2022

- Le 25 janvier 2022, Osisko Développement a signé une entente définitive visant à acquérir 100 % de Tintic pour une contrepartie totale d'environ 177 millions $ US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie à la clôture de l'entente. De plus, la Société paiera à IG Tintic et Ruby Hollow (les « **vendeurs** ») : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US (ii) une redevance de 2 % NSR, assortie d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, exerçable dans un délai de 5 ans; et (iii) d'autres paiements éventuels, droits et obligations. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier*.

- Le 2 mars 2022, la Société a clôturé un placement privé par l'entremise d'un courtier émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit total brut de 42,4 millions de dollars et 13 732 900 reçus de souscription de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Financements* ci-dessous). Le produit brut des reçus de souscription de courtage, après déduction des frais des souscripteurs, sera placé en main tierce et sera libéré immédiatement avant la réalisation de l'acquisition proposée de Tintic par la Société.

- Le 4 mars, le 29 mars et le 21 avril 2022, la Société a complété trois tranches de placements privés sans intermédiaire en émettant 34 093 768 reçus de souscription sans intermédiaire à un prix de 3,50 $ US pour un produit brut de 119,3 millions de dollars US (151,3 millions de dollars CA). Le produit brut du placement privé sans intermédiaire sera entiercé et sera libéré à l'inscription des actions de la Société à la Bourse de New York (« **NYSE** ») (se reporter à la rubrique *Financements* ci-dessous).

- Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, la Société a gagné 9,2 millions de dollars en revenus tirés de l'exploitation sur le projet Bonanza Ledge II.

- Des produits de 21,1 millions de dollars ont été reçus à la cession de certains placements.

- La Société disposait de liquidités totalisant approximativement 56,8 millions de dollars en date du 31 mars 2022.

Faits saillants – Postérieurs à la fin de la période

- Le 13 avril 2022, la Société a annoncé les résultats de forage issus du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources de 2021 sur son projet aurifère Cariboo.

- Le 26 avril 2022, les actionnaires et le conseil d'administration de la Société ont approuvé un regroupement des actions ordinaires à raison de trois actions pour une action, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires. Le regroupement des actions ordinaires a été réalisée, avec effet au 4 mai 2022.

Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est formé des personnes suivantes élues lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui a eu lieu le 26 avril 2022 : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); Michele McCarthy; Duncan Middlemiss; Marina Katusa; et Éric Tremblay. Redevances Aurifères Osisko a le droit de nommer des candidats au conseil d'Osisko Développement; le nombre de candidats diminuera au fur et à mesure que la participation de Redevances Aurifères Osisko dans Osisko Développement diminuera au fil du temps.

La direction d'Osisko Développement inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, finances), André Le Bel (secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président principal, développement de projets, services techniques et environnement); Martin Ménard (vice-président, ingénierie et construction); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration).

Incertitudes liées à la COVID-19

La Société pourra faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement ses activités et pourraient avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière. Les activités de la Société pourraient ainsi être défavorablement touchées par les effets du coronavirus (COVID-19) ou d'autres épidémies.

La mesure des effets de la COVID-19 sur les affaires de la Société, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter l'épidémie de COVID-19. En particulier, la propagation continue de la COVID-19 à l'échelle mondiale pourrait avoir un impact négatif majeur sur les activités de la Société, y compris, sans s'y limiter, sur la santé des employés, la productivité de la main-d'œuvre, l'augmentation des primes d'assurance, les restrictions de déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel du secteur, les restrictions sur son programme de forage et/ou les délais associés au traitement de données de forage et d'autres essais métallurgiques, et d'autres facteurs qui dépendront des développements futurs indépendants de la volonté de la Société, ce qui peut avoir un effet négatif important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Rien ne garantit que le personnel de la Société ou le personnel de ses entrepreneurs ne sera pas touché par ces maladies pandémiques et que la productivité de ses effectifs ne sera pas ultimement réduite et que les frais liés à la sécurité, les frais médicaux et les primes d'assurance ne feront pas l'objet d'une hausse en raison de ces risques pour la santé.

Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier

Projet aurifère Cariboo

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

Activités d'exploration et mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Au total, 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui à l'étude de faisabilité en cours. Les travaux de forage ont débuté en janvier 2021 et ont pris fin en octobre; jusqu'à 12 foreuses au diamant ont été utilisées durant la campagne. Voici la répartition pour chaque gîte : 61 000 mètres forés à Shaft, 49 500 mètres à Valley, et 30 000 mètres à Lowhee et 10 700 mètres à Mosquito. De plus, 1 500 mètres ont aussi été forés à QR. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des réseaux de veines minéralisées et des intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,1 g/t Au (« grammes par tonne métrique »). L'objectif du programme de forage d'exploration et de délimitation 2021 est de convertir des ressources présumées en ressources indiquées pour étayer les réserves qui seront définies dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours et d'accroître le nombre total d'onces dans les catégories de ressources présumées et indiquées en investiguant le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

La Société a repris les travaux de forage au T1 2022, avec une foreuse au diamant sur la zone Lowhee afin de mieux délimiter les corridors filoniens. Au T1 2022, la Société a annoncé les résultats de forage du programme d'exploration et de conversion des ressources de 2021, incluant les résultats d'analyse de la zone Lowhee (Barkerville Mountain).

Pour plus d'information sur les résultats de forage d'exploration, veuillez consulter les communiqués de presse de la Société déposés sur SEDAR (www.sedar.com) en date du 12 janvier 2022, 29 mars 2022, 30 mars 2022 et 13 avril 2022.

En octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko a annoncé une estimation des ressources minérales révisée pour le projet aurifère Cariboo tel que plus amplement décrit dans le tableau qui suit. Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée prise en compte dans le processus de modélisation des « corridors filoniens » par opposition aux veines individuelles. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR détenue par la société.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur près de 500 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2 019 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 2 218 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère Cariboo à un seuil de coupure de 2,1 g/t Au

Catégorie	Gîte	Tonnes (000)	Teneur (g/t Au)	Onces (000)
Mesurées	**Bonanza Ledge**	**240**	**5,10**	**39**
Indiquées	Bonanza Ledge	86	3,88	11
	BC Vein	1 192	4,68	179
	KL	393	3,32	42
	Lowhee	381	3,72	46
	Mosquito	783	5,95	150
	Shaft	10 889	4,70	1 644
	Valley	1 744	4,49	251
	Cow	5 734	4,55	838
Total des ressources indiquées		**21 202**	**4,64**	**3 161**
Présumées	BC Vein	472	3,94	60
	KL	1 926	2,93	181
	Lowhee	1 032	3,16	105
	Mosquito	1 348	4,79	208
	Shaft	7 913	4,25	1 081
	Valley	5 683	3,95	722
	Cow	3 276	3,45	364
Total des ressources mesurées et indiquées		**21 442**	**4,64**	**3 200**
Total des ressources présumées		**21 650**	**3,91**	**2 721**

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

1. Les personnes indépendantes et qualifiées pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, sont Christine Beausoleil, géo., et Carl Pelletier, géo. (InnovExplo inc.). L'estimation des ressources minérales a été faite en date du 5 octobre 2020.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales respecte les normes de l'ICM sur les définitions.
4. En tout, 334 zones filoniennes ont été modélisées pour les gîtes de Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une (1) zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.
5. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine, à un seuil de coupure de 2,1 g/t Au. Les seuils de coupure ont été calculés en utilisant un prix de l'or de 1 350 $ US l'once.

Les corridors filoniens pris en compte dans l'estimation des ressources aurifères à Cariboo sont modélisés jusqu'à une profondeur moyenne de 350 mètres et les forages d'exploration ont recoupé de la minéralisation jusqu'à une profondeur de plus de 700 mètres sous la surface. La Société poursuivra l'exploration systématique afin de mieux définir et d'augmenter l'étendue des zones connues et développer de nouvelles cibles sur les terrains restants. La Société a l'intention de forer à partir des infrastructures souterraines une fois qu'elle aura obtenu les permis et que la construction d'une galerie d'exploration sera terminée. Le modèle lithostructural 3D rigoureux qui définit les contrôles de la minéralisation permet à l'équipe d'exploration de définir des ressources minérales supplémentaires beaucoup plus efficacement, avec un taux de réussite élevé (80 % des trous de forage recoupent une minéralisation potentiellement rentable), ce qui réduit le coût par once découvrable. Ce modèle peut être appliqué sur les 65 kilomètres d'étendue latérale restante.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* » (le « **rapport technique** »), déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

*Processus d'évaluation environnementale (« **EE** ») et d'obtention des permis*

Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la Loi sur les mines, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. Ces modifications permettent de maintenir en emploi 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II permet aussi d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo va de l'avant.

Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo. Le projet a franchi plusieurs jalons en vue d'obtenir le certificat d'EE tel que planifié au quatrième trimestre de 2022. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à la Société le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

Les étapes complétées et à compléter requises pour obtenir la certification d'EE ciblée au T4 2022 sont résumées ci-dessous :

- ✓ Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- ✓ Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- ✓ Planification du processus – Complété
- ✓ Préparation et révision de l'application – Application déposée et sous étude
- Incidences de l'évaluation
- Recommandations
- Décision
- Après l'obtention du certificat

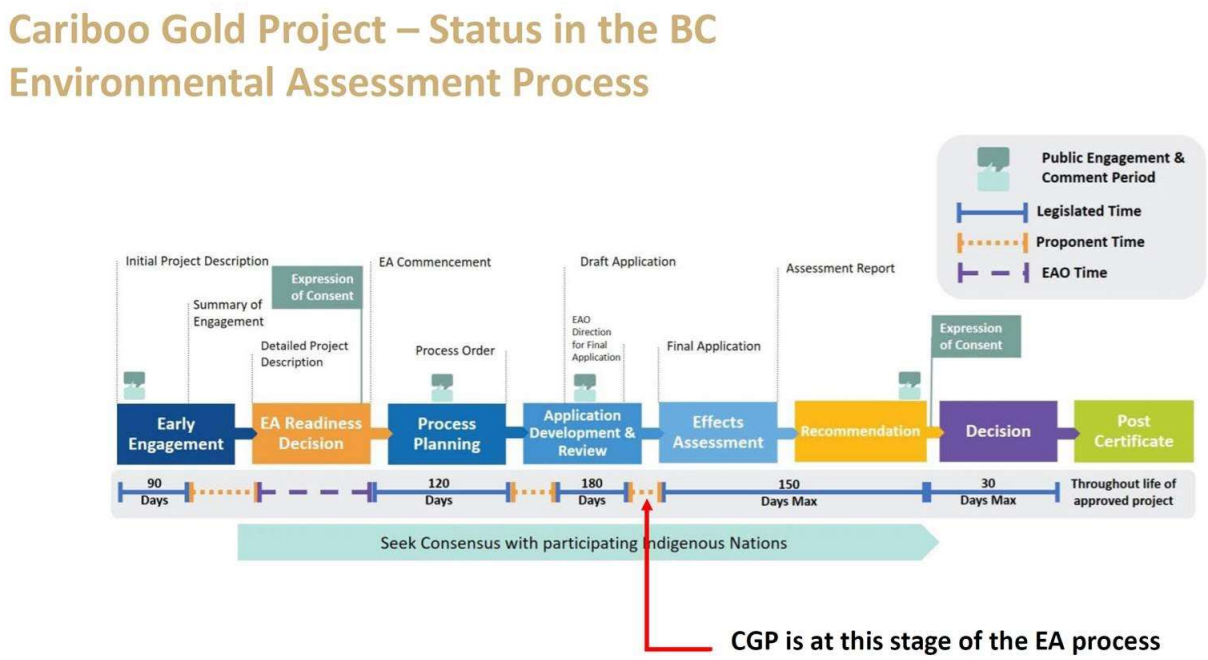

*CGP fait référence au projet aurifère Cariboo (*Cariboo Gold Project*).
*EAO fait référence au Bureau des évaluations environnementales (*Environmental Assessment Office*)

Projet Bonanza Ledge II

Le projet Bonanza Ledge II est un projet à petite échelle de courte durée, permettant à la Société de faciliter : (i) les opportunités de gérer les obligations de remise en état historiques héritées par la Société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la Société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. Des coûts d'exploitation de 7,1 millions de dollars, n'étant pas attribuables à la vente de métaux précieux affinés vendus au cours de l'exercice, ont été comptabilisés dans les autres coûts d'exploitation à l'état consolidé des résultats. L'exploitation minière du projet Bonanza Ledge II devrait être entièrement terminée et la matière minéralisée devrait être entièrement traitée d'ici la fin du troisième trimestre de 2022.

Objectifs pour 2022

Des travaux d'exploration régionale sont planifiés aux T2 et T3 2 022 afin de poursuivre l'échantillonnage géochimique et la cartographie géologique des propriétés de Quesnel Terrane, en mettant l'accent sur la propriété Cayenne.

La Société a démarré les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge II au premier trimestre de 2021 après avoir obtenu, au T1 2021, un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. La Société a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des derniers permis pour la mine Bonanza Ledge II et l'usine QR. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain avait été finalisé au T4 2 021 et la Société a débuté les travaux d'échantillonnage en vrac.

Projet aurifère San Antonio

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine située. En 2020, suivant l'acquisition, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

La Société a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* (« **MIA** »));
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai.

En 2021, Sapuchi Minera se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de matière minéralisée sur le site.

Obtention des permis

La Société a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude du milieu d'accueil sur l'environnement. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40 881, Sapuchi 2 E-82/40 882, Sapuchi 3 E-82/40 883, Sapuchi 4 E-82/40 888.

Programme d'exploration

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au T2 2 021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 900 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente.

Minerai empilé

Au T1 2022, Sapuchi Minera a débuté le traitement de ses stocks de minerai empilé sur des haldes de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« **halde de lixiviation en tas** ») et à l'usine de traitement par charbon en colonne. Au 31 mars 2022, la Société disposait de concentré de charbon imprégné prêt pour l'affinage et s'attend à réaliser ses premières ventes d'or en mai 2022. La Société précise que la décision de traiter le minerai empilé à Sapuchi Minera a été

prise sans qu'une étude de faisabilité, ou de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée, et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre ses opérations actuelles à Sapuchi Minera, comme prévu, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique.

Objectifs pour 2022

Sapuchi Minera poursuivra ses efforts pour traiter le minerai empilé et continuera de faire avancer ses demandes de permis en cours. Maintenant que le programme de forage 2021 a été complété, la Société a l'intention d'annoncer les résultats de l'estimation des ressources pour le projet à la fin de T2 2022.

Projet potentiel Tintic

Conformément aux modalités de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition de 100 % de Tintic par l'entremise de l'acquisition de : (i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et (ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« **Chief** ») (les « **actions de Chief** »), auprès de Ruby Hollow et des autres actionnaires de Chief. Immédiatement après la clôture de la transaction, Chief procèdera à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « **fusion** ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief sera entièrement détenu par la Société. À la clôture, Osisko Développement fera des paiements aux vendeurs d'un montant global d'environ 177 millions de dollars US (les « **paiements de clôture** »), se composant de : (i) paiements en espèces d'environ 54 millions de dollars US, et (ii) l'émission de 35 099 611 actions ordinaires (11 699 870 actions après regroupement d'actions) de la Société (les « actions ») d'une valeur globale d'environ 123 millions de dollars US.

Un certain nombre d'actionnaires de Tintic correspondant à environ 32,5 % de l'actionnariat total ont signé des conventions de blocage de 12 mois, qui prévoient que : (i) 33 % des actions seront librement négociables à l'anniversaire de quatre mois de la date de clôture de la transaction (la « date de clôture »); (ii) une autre tranche de 33 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire de huit mois de la date de clôture; et (iii) la dernière tranche de 34 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire d'un an de la date de clôture.

En plus des paiements de clôture, la Société paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de matière minéralisée extraite de Trixie depuis le 1er janvier 2018 et accumulée en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

La Société, par l'entremise d'une filiale à part entière, a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux ») avec une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko ltée. Le produit du flux servira à financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction. Les principales modalités du flux comprennent :

- Un paiement initial en espèces d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US.
- Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, la Société livrera un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné (le « flux de départ »). Par la suite, la Société livrera 4,0 % de tous les métaux produits (le « flux final »).
- Si la Société décide de prélever moins de 40 millions de dollars US, le flux de départ et le flux final seront réduits au prorata.
- La Société recevra des paiements en continu pour les métaux affinés livrés dans le cadre du flux, équivalents à 25 % des cours au comptant.
- La clôture du flux devrait suivre la clôture de la transaction.

La transaction reste aussi sujette aux approbations règlementaires dans le cours normal et à la satisfaction des conditions de clôture usuelles, incluant la signature d'ententes auxiliaires et l'acceptation de la TSXV. Les transactions visant IG

Tintic et Chief sont conditionnelles l'une à l'autre, en ce sens que la clôture de chaque transaction aura lieu simultanément et que l'une ne peut être clôturée sans l'autre. Sous réserve de la satisfaction de ces conditions et de la sécurisation du financement, Osisko Développement s'attend à ce que la transaction soit clôturée au T2 2022.

Objectifs pour 2022

Il est prévu que la production de la mine Trixie permettra de complémenter les plans de développement à court et moyen terme sur les projets Cariboo et San Antonio. À brève échéance, la Société propose de réaliser des travaux techniques à la mine Trixie dans le but d'y justifier la poursuite du développement.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, la Société a acquis des placements en actions en procédant à l'émission de dette convertible, ce qui a entraîné un décaissement total de 4,4 millions de dollars (3,5 millions de dollars US), et a vendu des placements générant un produit brut de 21,1 millions de dollars et des gains réalisés de 12 millions de dollars.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

	31 mars 2022		**31 décembre 2021**	
Placements	Valeur comptable[(i)]	Juste valeur[(ii)]	Valeur comptable[(i)]	Juste valeur[(ii)]
	$	$	$	$
Entreprises associées	12 633	39 628	12 964	44 820
Autres	32 156	32 156	49 516	49 516
	44 789	71 784	62 480	94 336

(i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.
(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue pour la période visée.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 mars 2022 :

Société	Nombre D'actions détenues	Participation
		%
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	46 885 240	17,3

Ressources Falco limitée (« Falco »)

Le principal actif de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats sommaires de la mise à jour d'une étude de faisabilité ont été publiés le 24 mars 2021.

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore Canada Company établissant le cadre des termes et conditions (l'« **entente de principe** ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (*Principal Operating License and Indemnity Agreement* ou l'« **OLIA** ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5.

Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est situé à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco.

Au 31 mars 2022, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires représentant une participation de 17,3 % dans Falco (17,3 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de solides relations avec les Premières Nations et les gouvernements fédéral, fédéral et provinciaux dans les régions où la Société a des activités et des projets;
- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Voici quelques faits saillants de chacun de nos sites d'exploitation :

Barkerville

- Relation positive avec la Nation Lhtako Dené depuis 2015. Les ententes incluent un protocole d'engagement (signé en 2016), des accords de relation (2016) et un accord sur la durée de vie du projet (2020);
- Relation positive avec la Première Nation Xatsull et la Williams Lake Indian Band depuis 2016 et 2017 respectivement;
- Relation positive avec le District de Wells en Colombie-Britannique depuis 2016, et signature d'un protocole d'entente au début de l'année 2022 facilitant les discussions en vue d'une entente sur le projet;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone et le ministère de l'Environnement et de la Stratégie face aux changements climatiques afin d'assurer des relations positives;
- Installation d'une usine de traitement des eaux afin de traiter les eaux de contact et les effluents terminée;
- Il reste approximativement 250 000 tonnes de l'empilement historique hérité de 300 000 tonnes de matériel potentiellement acidogène;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie et des Mines et le ministère de l'Environnement afin d'assurer des relations positives;
- Travaux de restauration entrepris sur le site de l'ancienne mine Mosquito Creek;
- Lancement d'une deuxième Initiative pour un effectif durable offrant de la formation en exploitation minière souterraine axée sur les compétences afin de soutenir une main-d'œuvre locale;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives;
- La Société, en collaboration avec la Nation Lhtako Dené, Pêches et Océans Canada et Forest, Land and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, a initié un projet de mise en valeur du saumon sur la rivière Bowron; et
- La Société, en collaboration avec la Nation Lhtako Dené, les gouvernements fédéral et provincial et les villes de Barkerville et Bowron, a initié un projet visant le caribou des montagnes du Sud (*Wells Gray Southern Mountain Caribou Project*).

Sapuchi Minera

- Signature d'une entente à long terme avec Eijdo San Antonio, l'une des communautés locales les plus touchées par le projet;
- Début du MIA; et
- L'étude du milieu d'accueil sur l'environnement a été complétée.

Financements

Financements de l'exercice courant

Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars et 13 732 900 bons de souscription de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars. Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 7,60 $ par action ordinaire pendant une période de cinq ans suivant la date d'émission du placement privé par l'entremise d'un courtier. Chaque reçu de souscription de courtage confèrera au le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération d'entiercement du placement de courtage (telle que définie ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie, une unité de courtage. Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage se sont élevés à 2,1 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis. Les frais d'émission de 1,3 million de dollars en lien avec l'émission des reçus de souscription de courtage sont comptabilisés comme des frais de financement différés aux états de la situation financière.

La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 0,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

Les reçus de souscription de courtage seront automatiquement convertis en unités, et le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier (diminués des honoraires des preneurs fermes payables en lien avec les reçus de souscription) seront libérés à la Société, pourvu que le ou avant le 15 juin 2022, les conditions de libération d'entiercement suivantes à l'égard du placement par courtage aient été satisfaites : (a) la réalisation, la satisfaction ou la renonciation de toutes les conditions préalables à l'acquisition Tintic conformément aux ententes définitives et obtention de toutes les approbations réglementaires; et (b) le dépôt, par la Société et les preneurs fermes, d'un avis de clôture et de directives à l'agent d'entiercement conformément aux modalités de l'entente portant sur les reçus de souscription, confirmant que la condition énoncée au point (a) ci-dessus a été honorée. Le placement privé par l'entremise d'un courtier est assujetti à des approbations réglementaires, incluant l'approbation du TSXV.

Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches des placements privés sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription sans intermédiaire à un prix de 3,50 $ US : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 en émettant 24 215 099 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108,1 millions CA) (ii) la deuxième tranche du placement privé sans intermédiaire a été clôturée le 29 mars 2022 en émettant 9 365 689 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41 millions CA) et (iii) la troisième tranche du placement privé sans intermédiaire a été clôturée le 21 avril 2022 en émettant 512 980 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,2 millions de dollars CA).

Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confèrera au le droit de recevoir, après satisfaction de la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire (telle que définie ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie, une unité. Chaque unité est composé d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 $ US par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission. Les frais d'émission engagés au 31 mars 2022, s'élevant à 1,4 million de dollars, en lien avec l'émission des reçus de souscription sans intermédiaire sont comptabilisés comme des frais de financement différés aux états de la situation financière.

Les reçus de souscription sans intermédiaire seront automatiquement convertis en unités, et le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier seront libérés à la Société à l'inscription des actions ordinaires de la Société à la Bourse de New York le ou avant le 15 juin 2022 (la « condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire »). Le placement privé sans intermédiaire est assujetti à des approbations réglementaires, incluant l'approbation du TSXV.

Le produit entiercé (net des commissions de courtage payées) de 206,5 millions de dollars issu des placements privés par courtage et sans intermédiaire sont reflétés dans la trésorerie affectée et un passif lié aux reçus de souscription correspondant de 208 millions de dollars a été comptabilisé dans l'état de la situation financière au 31 mars 2022.

Financements des exercices antérieurs

En 2020 et 2021, la Société a levé un produit brut d'environ 253,7 millions de dollars. Chacun des événements de financement est résumé ci-dessous :

Le 18 mars 2021, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut global d'approximativement 33,6 millions de dollars, comprenant l'exercice partiel de l'option des preneurs fermes, composé de : (i) 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 $ par action accréditive et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 $ par action accréditive de bienfaisance. Le produit brut sera utilisé par la Société pour engager des dépenses d'exploration canadiennes qui seront admissibles à titre de dépenses minières accréditives, tels que ces termes sont définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* en lien avec le projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration de la Société situés en Colombie-Britannique.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la deuxième tranche (tranche finale) du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche du placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 $ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 $ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Utilisation du produit des financements
Au 31 mars 2022 (en millions de dollars)

Description	Montant divulgué	Montant dépensé	Montant résiduel
2 mars 2022 - Unités de courtage			
Projet aurifère Cariboo, dépenses G&A et fonds de roulement	40 ,5 $	montant nul	40,5 $
18 mars 2021			
Projet aurifère Cariboo, dépenses accréditives admissibles	33,6 $	31,2 $	2,4 $
5 février 2021			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	11,2 $	11,2 $	Aucun
8 janvier 2021			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	68,6 $	68,6 $	Aucun
30 décembre 2020			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	40,2 $	40,2 $	Aucun
29 octobre 2020			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	100,1 $	100,1 $	Aucun

Principales informations financières
(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)[1]

	Trois mois terminés les 31 mars 2022	31 mars 2021
	$	**$**
Produits	**9 167**	-
Coût des ventes	**(9 167)**	-
Perte d'exploitation	**(23 173)**	(5 201)
Perte nette	**(22 332)**	(3 701)
Perte nette par action de base et diluée[2]	**(0,49)**	(0,09)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(16 896)**	(9 704)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**3 314**	(21 708)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**37 137**	35 613
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilué[2]	**45 433 489**	42 955 117

Au	31 mars 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	**$**	**$**	**$**
Total des actifs	937 032	703 124	802 144	397 257
Total des passifs	(332 708)	(118 922)	(102 578)	(42 243)

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
(2) En raison de la perte d'exploitation pour chaque période, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats et du résultat global ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Résultats d'exploitation

Trois mois terminés les 31 mars 2022 et 2021

- Perte d'exploitation de 23,1 millions de dollars comparativement à 5,2 millions de dollars au T1 2021;
- Perte nette de 22,3 millions de dollars comparativement à 3,7 millions de dollars au T1 2021.
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 16,9 millions de dollars comparativement à 9,7 millions de dollars au T1 2021;
- Produit net en trésorerie généré dans le cadre des activités d'investissement de 3,3 millions de dollars, comparativement à une trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement de 21,7 millions de dollars au T1 2021.

Au T1 2022, la Société a subi une perte d'exploitation de 23,1 millions de dollars comparativement à 5,2 millions de dollars au T1 2021. Cette augmentation se rapporte aux activités d'exploitation sur le projet Bonanza Ledge II, en partie compensées par 9,2 millions de dollars en produits gagnés, et aux activités d'exploitation sur le projet de minerai empilé de Sapuchi. Au T1 2021, les activités à Bonanza Ledge II étaient en rodage et Sapuchi n'avait pas encore commencé le traitement du minerai empilé.

Au T1 2022, la Société a subi une perte nette de 22,3 millions de dollars comparativement à 3,7 millions de dollars en 2021. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons décrites ci-dessus.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au premier trimestre de 2022 étaient de 16,9 millions de dollars comparativement à 9,7 millions de dollars au premier trimestre de 2021, principalement en raison de la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation sur le projet Bonanza Ledge II et le projet de minerai empilé de Sapuchi.

L'augmentation du produit en trésorerie généré dans le cadre des activités d'investissement de 3,3 millions de dollars, comparativement à une trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement de 21,7 millions de dollars au T1 2021, est principalement attribuable à la cession de certains placements du portefeuille pour un montant de 6,1 millions de dollars ainsi qu'une réduction des activités de développement minier de 18,9 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2022, la Société a réussi à lever et à clôturer 42,3 millions de dollars en placements privés par l'entremise d'un courtier, voir la rubrique *Financements*.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2022 et 2021 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 mars	
		2022	**2021**
		$	**$**
Produits	(a)	**9 167**	**-**
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	(a)	(9 167)	-
Autres coûts d'exploitation	(b)	(15 246)	-
Générales et administratives	(c)	(7 807)	(4 864)
Exploration et évaluation		(120)	(337)
Perte d'exploitation		**(23 173)**	**(5 201)**
Autres produits, déduction faite des autres charges		810	318
Perte avant les impôts sur le résultat		**(22 363)**	**(4 883)**
Charge d'impôts sur le résultat		31	1 182
Perte nette		(22 332)	(3 701)

(a) La Société a comptabilisé un montant de 9,2 millions de dollars reçu de la vente de l'or et de l'argent récupéré sur le projet Bonanza Ledge II**,** Le coût des ventes en lien avec l'or et l'argent vendu de 9,2 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, conformément à la norme IAS 2, *Stocks* à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.

(b) D'autres coûts d'exploitation de 15,2 millions de dollars ont été comptabilisés pour les trois mois terminés le 31 mars 2022. Ces coûts se rapportent aux activités d'exploitation qui se poursuivent sur le projet Bonanza Ledge II et le projet de minerai empilé de Sapuchi.

(c) Les dépenses générales et administratives ont augmenté pour s'établir à 7,8 millions de dollars au T1 2022, comparativement à 4,8 millions de dollars au T1 2021, dont 2 millions de dollars de l'augmentation se rapportent aux dépenses engagées en lien avec les transactions en instance, y compris l'acquisition proposée de Tintic.

Information trimestrielle sélectionnée

Les résultats financiers trimestriels sélectionnés pour les trimestres précédents, préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dollars, à l'exception des montants	2022 T1	T4 2 021	2021 T3	2021 T2	2021 T1	2020 T4
Perte nette	(22 332)	(56 452)	(31 745)	(41 404)	(3 701)	(7 771)
Perte nette par action	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)	(0,20)
Perte nette diluée par action	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)	(0,20)

Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilué pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats et du résultat global ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Des pertes importantes subies aux T2, T3 et T4 2021, en raison de la dépréciation d'actifs liés au projet Bonanza Ledge Phase II de la Société, au projet de minerai empilé de Sapuchi et aux actifs d'exploration et d'évaluation.

Liquidités et sources de financement

Au 31 mars 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 41,3 millions de dollars, incluant 56,8 millions de dollars en trésorerie, et la Société a subi une perte de 22,3 millions de dollars pour la période terminée le 31 mars 2022. En tenant compte des financements en instance de 2022 (se reporter à la rubrique *Financements*), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et les dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra clôturer les financements annoncés, y compris toutes les approbations réglementaires requises, ou obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, une combinaison de vente d'investissements de son portefeuille existant, financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité de clôturer les financements annoncés dans les délais prévus ou à tout autre moment, pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la cession de placements additionnels afin de générer des liquidités.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement au cours des trois mois terminés le 31 mars 2022 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	**2021**
	$	**$**
Flux de trésorerie		
Exploitation	(17 268)	2 422
Éléments du fonds de roulement	372	(12 126)
Activités d'exploitation	**(16 896)**	(9 704)
Activités d'investissement	**3 314**	(21 708)
Activités de financement	**37 137**	35 613
Diminution de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	**23 555**	4 201
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	**(161)**	(648)
(Augmentation de la trésorerie	**23 394**	3 553
Trésorerie au début de la période	**33 407**	197 427
Trésorerie à la fin de la période	**56 801**	200 980

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au T1 2 022 se sont élevées à 16,9 millions de dollars comparativement à 9,7 millions de dollars en 2021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités d'investissement

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 3,3 millions de dollars au T1 2022, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 21,7 millions de dollars au T1 2 021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générées dans le cadre des activités d'investissement se sont élevées à 37,1 millions de dollars au T1 2022, comparativement à des flux de trésorerie générées dans le cadre des activités d'investissement de 35,6 millions de dollars en 2021. Les activités de financement totales pour le T1 2022 incluent 40,3 millions de dollars en produit net du placement privé par l'entremise d'un courtier et 3,9 millions de dollars de financements d'équipement minier, en partie compensés par un paiement sur des obligations locatives de 5 millions de dollars et 1,4 million de dollars de frais de financement différés en lien avec les financements entiercés du T1 2022 (se reporter à la rubrique *Financements*).

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada (Barkerville) et au Mexique (Sapuchi), et sont présentés en détail ci-dessous au 31 mars 2022 (en milliers de dollars) :

			31 mars 2022
	Canada	**Mexique**	**Total**
	$	**$**	**$**
Autres actifs (non courants)	**4 264**	**12 888**	**17 152**
Intérêt minier	**404 886**	**83 904**	**488 790**
Immobilisations corporelles	**59 360**	**22 281**	**81 641**
Actifs d'exploration et d'évaluation	**3 640**	**-**	**3 640**
Total des actifs non courants	**471 150**	**119 073**	**591 223**

	Canada	**Mexique**	**Total**
	$	**$**	**$**
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022			
Produits	**9 167**	**-**	**9 167**
Coût des ventes	**(9 167)**	**-**	**(9 167)**
Autres coûts d'exploitation	**(7 372)**	**(7 874)**	**(15 246)**
Charges générales et administratives	**(6 657)**	**(1 150)**	**(6 657)**
Exploration et évaluation	**(120)**	**-**	**(120)**
Dépréciation d'actifs	**-**	**-**	**-**
Perte d'exploitation	**(14 149)**	**(9 024)**	**(23 173)**

Transactions entre parties liées

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, la Société a engagé des charges de 1,4 million de dollars pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 mars 2022, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,01 million de dollars tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,5 million de dollars.

Obligations contractuelles et engagements

Au 31 mars 2021, la Société avait les obligations et engagements contractuels minimums suivants (en milliers de dollars) :

	Total[1]	Moins d'un an	1 à 2 ans	1 à 2 ans
Obligations d'achat	11 945	11 945	-	-
Engagements financiers	35 512	35 512	-	-
Total	**47 457**	**47 457**	**-**	**-**

(1) L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

Au 31 mars 2022, les obligations locatives totales de la Société s'élevaient à 3,3 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars étaient payables un délai de moins d'un an.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Risques et incertitudes

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur leurs résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde relative aux énoncés prospectifs* pour plus d'informations. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers détachés combinés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer aussi à la rubrique *Facteurs de risque* dans la *Déclaration de changement* déposée par la Société le 23 novembre 2020 et la *Notice annuelle* de la Société déposée le 22 avril 2022, tous deux disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, la Société a des projets en exploration et en développement qui pourraient générés des revenus périodiques suivant des tests d'extraction minière mais n'a aucune mine en production commerciale ni aucune source de revenus. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

Facteurs de risque liés à la Société

Exploration et développement minier

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont

exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

La Société a des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, il n'existe aucune garantie que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles ou que ces financements seront à des conditions au moins aussi favorables pour la Société que celles obtenues antérieurement, si tant est qu'ils se réalisent.

Opérations minières

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété qu'elle exploite à des fins commerciales. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété ayant une production commerciale.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et à la mise en valeur de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Questions de règlementation

Les activités de la Société sont assujetties à la règlementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et la mise

en valeur, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.
Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

De plus, rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada et les agences provinciales seront d'accord avec la qualification des dépenses de la Société comme des frais d'exploration au Canada ou des frais d'aménagement au Canada ou l'admissibilité de ces dépenses à titre de frais d'exploration au Canada en vertu de la Loi de l'impôt ou d'une loi provinciale équivalente.

Risques et dangers environnementaux

La Société est assujettie à la règlementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette règlementation exige, entre autres, le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la remise en état des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus strictes, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la règlementation environnementale, le cas échéant, n'auront pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connues de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causées par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de remise en état sont incertains et les dépenses prévues estimées par la direction pourraient différer des dépenses réelles requises.

Lois et révisions fiscales

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

Changements dans la conjoncture économique et politique et dans la réglementation

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du minerai découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada et au Mexique. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la règlementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des devises et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de règlementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique *Sécurité au Mexique*. La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Sécurité au Mexique

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diésel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'auront pas d'incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

Actifs miniers situés à l'extérieur du Canada

Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères. Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

Permis, licences et approbations

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir tous les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la règlementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société progresse à l'étape de la production sur une propriété d'exploration, elle doit obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent contenir des conditions spécifiques concernant les procédures d'exploitation, l'utilisation de l'eau, le rejet de différents matériaux sur ou dans la terre, l'air ou l'eau, l'élimination des déchets, les déversements, les études environnementales, les plans de fermeture et de restauration et les garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

Fusions, acquisitions ou coentreprises

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux

membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

Communautés locales, peuples autochtones et Premières Nations

Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société. Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquérir, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions du Canada où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

Concurrence

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Potentiel de fraudes et de corruption

La Société est assujettie à des risques liés au potentiel de tirer profit d'opérations inappropriées et de la présentation d'information financière inadéquate afin de masquer des lacunes opérationnelles ou de rehausser la rémunération. D'autres risques existent, comme le potentiel de fraudes et de corruption chez les fournisseurs, le personnel ou les représentants gouvernementaux, qui peut toucher la Société et sa capacité de se conformer aux lois anticorruption applicables.

Lois anti-corruption

La *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* et la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles

violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Direction

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société. La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs déclareront toute question à l'égard de laquelle ils pourraient avoir un conflit d'intérêts important et s'abstiendront de voter à l'égard de telles questions.

Relations du travail

Bien que la Société maintienne de bonnes relations avec ses employés, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de maintenir des relations positives avec ses employés. De plus, il est possible que des modifications réglementaires ou gouvernementales apportées par les autorités pertinentes dans les territoires où la Société exerce ses activités ainsi que la pandémie de COVID-19 puissent avoir une incidence sur les relations entre la Société et ses employés. Des modifications défavorables comprises dans cette législation ou un changement défavorable dans les rapports entre la Société et ses employés peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risques non assurés

La Société pourrait être tenue responsable de certains événements, notamment la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre laquelle elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

Incertitude quant aux estimations de ressources minérales et de réserves minérales

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations d'ingénierie et de géologie disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation

de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

Problèmes de traitement métallurgique imprévus

Des problèmes de traitement métallurgique imprévus peuvent survenir pendant l'exploitation, notamment, des problèmes mécaniques avec l'équipement de broyage ou d'extraction, des anomalies de teneur inattendues dans le matériel traité, des contaminants dans le matériel de traitement ou le matériel traité, et l'incapacité d'exploiter les processus testés à l'échelle, ce qui peut entraîner des récupérations métallurgiques inférieures à celles prévues et retarder et entraver l'exploitation, ce qui peut avoir une incidence sur la rentabilité du projet Cariboo. De plus, d'autres essais ou opérations métallurgiques peuvent déterminer que les métaux ne peuvent être extraits de façon aussi économique que prévu.

Risques financiers et nouveaux financements

Les activités de la Société sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs. En date des présentes, la Société n'a aucun projet au stage de production commerciale ni aucune source de revenus significative. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. À l'heure actuelle, la Société n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus, et tout projet qu'elle réalise nécessitera des dépenses en immobilisations importantes. Par conséquent, la Société pourrait se voir contrainte de chercher d'autres sources de financement par emprunt ou par capitaux propres dans un avenir rapproché. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, notamment, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets. L'avancement du projet Cariboo demeure assujetti à l'obtention, par Osisko Développement, d'un financement adéquat selon des conditions qui lui sont acceptables.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

Absence de couverture d'assurance

La Société pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société. Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre règlementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de

celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de règlementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques.

Dépendance à l'égard de l'information

Les actifs apportés par Osisko ne sont pas des entités indépendantes cotées en bourse. Par conséquent, tout renseignement historique concernant les actifs apportés par Osisko qui figure dans la présente notice annuelle a été fourni sur la foi de données transmises par by Redevances Aurifères Osisko. Bien que la Société n'ait aucune raison de douter de l'exactitude ni de l'exhaustivité des renseignements fournis par Redevances Aurifères Osisko, toute inexactitude ou omission dans les renseignements transmis qui figurent dans la présente notice annuelle pourrait se traduire par des éléments de passif ou des dépenses inattendus, augmenter les coûts que devrait assumer la Société ou nuire aux plans d'exploitation de la Société ainsi qu'aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Influence notable de Redevances Aurifères Osisko Ltée

À titre d'actionnaire important, Redevances Aurifères Osisko a le droit d'exercer une influence notable sur toute question nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société, y compris l'élection des administrateurs, la prise de mesures stratégiques importantes, les modifications aux statuts constitutifs de la Société et l'approbation de regroupements d'entreprises, de fusions ou de tentatives d'offre publique d'achat, d'une manière qui peut entrer en conflit avec les intérêts d'autres actionnaires de la Société.

Risques liés aux actifs apportés par Osisko et à l'opération de prise de contrôle inversée

La Société a réalisé l'opération de prise de contrôle inversée afin de créer un promoteur axé sur la croissance qui mise sur des camps aurifères potentiels au Canada et au Mexique. La Société pourrait être incapable de réussir l'intégration des activités des actifs apportés par Osisko et de réaliser les avantages attendus de l'opération de prise de contrôle inversée. La réalisation des avantages de l'opération de prise de contrôle inversée sera en partie tributaire de la capacité de la Société à tirer profit de sa taille, à réaliser les synergies sur le plan du capital, de l'exploitation et des finances attendues, à exploiter de façon rentable les perspectives de croissance de ses actifs et à maximiser ses possibilités accrues de croissance et de financement en capital par suite du regroupement des entreprises et des activités des actifs apportés par Osisko. Divers facteurs, dont les facteurs de risque exposés dans la présente notice annuelle, peuvent avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de l'opération de prise de contrôle inversée.

Incertitude des droits de propriété et des limites des biens miniers

Rien ne garantit que des droits de propriété et d'autres droits de concession détenus par la Société ne sont pas assujettis à des pertes ou à des différends, surtout parce que ces droits peuvent être visés par des conventions ou des transferts non inscrits ou d'autres revendications territoriales et pourraient être affectés par des vices et des lois et de règlements défavorables non décelés par la Société. Rien ne garantit que le titre de propriété de terrains ne sera pas contesté. La participation de la Société dans des propriétés pourrait être assujettie à des conventions ou à des transferts antérieurs non inscrits, ou à des revendications des peuples autochtones, et ses titres de propriété pourraient être entachés de vices non décelés.

Approbations de tiers

La Société peut avoir besoin du consentement ou de l'approbation de tiers pour signer ou conclure certaines ententes ou transactions nécessaires pour poursuivre ses activités. Rien ne garantit que ces tiers, qui pourraient inclure les actionnaires, les agences de règlementation ou des entités avec une participation dans la propriété applicable ou autres, accorderont l'approbation ou le consentement requis en temps opportun ou de toute autre façon. L'incapacité d'obtenir ces approbations de tiers pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société et sur sa situation financière.

Relations communautaires, acceptabilité sociale et revendications territoriales

Le maintien d'une relation positive avec les communautés dans lesquelles la Société exerce ses activités est essentiel à ses activités commerciales et au développement du projet Cariboo.

La Société peut subir des pressions pour démontrer que les autres parties prenantes (comme les employés, les communautés voisines de ses opérations et les pays dans lesquelles elle exerce ses activités) bénéficient et continueront de bénéficier de ses activités commerciales, et/ou qu'elle exerce ses activités de façon à minimiser tout dommage ou toute perturbation éventuels aux intérêts de ces parties prenantes.

L'érosion de l'acceptabilité sociale ou les activités de tierces parties cherchant à remettre en question l'acceptabilité sociale peuvent avoir pour effet de ralentir le développement de nouveaux projets et peuvent potentiellement augmenter le coût de construction et d'exploitation de ces projets. La productivité peut être réduite en raison d'un accès restreint, de procédures engagées ou de délais dans l'obtention des permis, et des coûts supplémentaires peuvent également être engagés pour améliorer les relations avec les communautés environnantes.

Bien que la Société soit déterminée à exercer ses activités de manière socialement responsable et à travailler à la conclusion d'ententes visant à satisfaire de telles exigences, rien ne garantit que ces efforts seront fructueux, de telle sorte que les interventions par des tierces parties pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses opérations.

Permis, licences et approbations

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la règlementation et des circonstances d'exploitation. Il n'existe aucune garantie que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires pour poursuivre ses activités commerciales et minières, y compris le développement du projet Cariboo. De plus, si la Société progresse à l'étape de la production sur une propriété d'exploration, elle doit obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent contenir des conditions spécifiques concernant les procédures d'exploitation, l'utilisation de l'eau, le rejet de différents matériaux sur ou dans la terre, l'air ou l'eau, l'élimination des déchets, les déversements, les études environnementales, les plans de fermeture et de restauration et les garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

Confiance accordée aux données historiques

Bien que les procédures normales de vérification des données de la Société aient été employées dans le cadre du calcul des estimations de ressources minérales sur le projet Cariboo, et que les données d'échantillonnage, d'analyse et de vérification sous-jacentes aux estimations de ressources minérales aient été vérifiées par des personnes qualifiées, une quantité importante de données et de registres historiques portant sur le projet Cariboo a été utilisée pour établir ces calculs. La Société ne peut offrir aucune assurance selon laquelle elle est en mesure de se fier, de vérifier ou d'authentifier ces renseignements historiques en lien avec l'exploitation du projet Cariboo. La Société ne peut garantir que les registres historiques sont exempts d'erreurs ou d'inexactitudes importantes. Bien que la Société soit d'avis que les estimations de ressources minérales et de réserves minérales à l'égard du projet Cariboo reflètent les meilleures estimations, l'estimation de ressources minérales est un processus subjectif, et l'exactitude d'une estimation de ressources minérales est tributaire de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des renseignements géologiques et techniques disponibles. Toute estimation de ressources minérales comporte une grande part d'incertitude, et les gisements réels et la viabilité économique des gisements peuvent être sensiblement différents des estimations.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque qu'une activité entreprise par une organisation ou ses représentants nuise à son image dans la communauté ou diminue la confiance du public à son égard, résultant en une perte de revenus, des procédures judiciaires ou une surveillance règlementaire accrue, des pertes de valeur et une diminution du prix des actions. Les sources possibles de risque d'atteinte à la réputation pourraient découler, sans s'y limiter, de défaillances opérationnelles, du non respect des lois et règlements, ou d'un financement infructueux. Outre ses politiques, contrôles et procédures de gestion du risque, la Société dispose d'un code d'éthique pour aider à gérer et à soutenir la réputation d'Osisko Développement.

Infrastructure, approvisionnement et inflation

La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, d'électricité et d'autres fournitures nécessaires à un coût économique ne peut être garantie. Ces exigences sont essentielles à l'exploration, à la mise en valeur et aux installations de production sur les propriétés minières. Les prix des biens et des services fluctueront en fonction du volume d'investissement dans le secteur minier. Il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une demande accrue aura une incidence sur les projections économiques et la compétitivité futures de la Société, car elle pourrait entraîner une augmentation significative des coûts de divers biens et services.

L'amélioration des conditions économiques du secteur minier dans son ensemble entraînera généralement une augmentation des coûts des activités d'exploration et de mise en valeur prévues, qui doivent également être prises en compte dans les modèles économiques utilisés pour établir les projections de mise en valeur future et d'exploitation potentielle. L'augmentation de la demande et des coûts des biens ou services pourrait entraîner des retards s'ils ne peuvent pas être obtenus en temps opportun en raison d'une disponibilité inadéquate, et engendrer des difficultés de planification et des retards en raison de la nécessité de coordonner leur disponibilité, ci qui augmenterait les coûts liés à

l'exploration de projets, à la mise en valeur et/ou à la construction. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la rentabilité de la Société.

Pénurie de matériel et restrictions d'accès

La participation de la Société dans le projet Cariboo nécessitera une infrastructure adéquate, comme des routes, des ponts et des sources d'électricité et d'eau, pour les futures activités d'exploration et de développement. Le manque de disponibilité de ces éléments à des conditions acceptables pour la Société ou le retard dans la disponibilité de ces éléments risquerait d'empêcher ou de retarder l'exploitation ou le développement des propriétés minières de la Société. Les activités d'exploration, de mise en valeur, de traitement et d'extraction des ressources naturelles dépendent de la disponibilité de l'équipement d'exploitation minière, de forage et de matériel connexe dans les zones particulières où ces activités sont exercées. Une offre limitée de tels équipements ou des restrictions d'accès peuvent affecter la disponibilité de ces équipements pour la Société et retarder les activités d'exploration, de développement ou d'extraction. Certains équipements peuvent ne pas être disponibles immédiatement ou nécessiter des commandes à long terme. Un retard dans l'obtention de l'équipement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats financiers de la Société.

Litiges et autres procédures judiciaires

Comme la plupart des entreprises, la Société est exposée à la menace de litiges et peut être partie à des différends avec d'autres parties qui pourraient donner lieu à des litiges ou à d'autres procédures. Les activités de la Société sont soumises au risque de réclamations légales de la part d'employés, de syndicats, d'entrepreneurs, de créanciers, de prêteurs, de fournisseurs, de futurs partenaires de coentreprise, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou autres, par voie de recours privés, d'actions collectives, de procédures administratives, d'actions réglementaires ou d'autres litiges.

Transaction proposée visant Tintic

L'information portant sur les délais requis pour compléter la transaction, la capacité de satisfaire ou de renoncer, dans des conditions satisfaisantes, à toute condition à la réalisation de la transaction (incluant, sans s'y limiter, l'acceptation de la transaction par la TSXV), les délais requis pour arriver à une entente définitive en ce qui a trait au flux (le cas échéant), la capacité d'obtenir le financement dans le cadre du flux et de satisfaire ou de renoncer, dans des conditions satisfaisantes, à toute condition à la réalisation du financement de flux, les perspectives générales de Tintic, l'utilité des infrastructures existantes à Tintic, l'utilité des données historiques, les rendements prévus pour les investisseurs, l'or ciblé, les efforts de Tintic pour atteindre l'étape de la production d'or, les perspectives d'exploitation minière à faible profondeur à Tintic, la capacité des travaux d'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude, les découvertes de métaux usuels, la capacité d'obtenir du financement additionnel pour le développement du projet à des conditions satisfaisantes, les opportunités d'investissement que présente Tintic, le fait que Tintic atteigne l'étape de la production (incluant l'échéancier à court terme, le cas échéant), les opportunités que présentent la mine Trixie, son gisement et sa capacité d'exploitation (incluant toute valeur potentielle, le cas échéant), le fait que Tintic dispose d'un pipeline de projets, tant historiques que nouveaux, la capacité de Tintic de réaliser la valeur d'autres projets (le cas échéant), les estimations des teneurs, la géologie spéculative des ressources minérales présumées, la capacité, le cas échéant, de réaliser les paramètres économiques du projet décrits dans les présentes, la possibilité, le cas échéant, que les méthodes d'abattage sélectif permettent de capturer d'autres ressources exploitables et d'optimiser la récupération d'or et d'argent, la stratégie d'exploitation minière et de traitement; la minéralisation potentielle; la capacité de réaliser la valeur de toute minéralisation d'une manière économique; la capacité d'effectuer toute activité d'exploration proposée et les résultats de ces activités; et toute autre information dans les présentes qui n'est pas un fait historique pourrait être un « énoncé prospectif ». Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, exigent qu'Osisko Développement formule certaines hypothèses et impliquent nécessairement des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans ces énoncés prospectifs.

Changements climatiques

La Société reconnaît que les changements climatiques sont une préoccupation tant internationale que d'intérêt communautaire qui peut avoir une incidence directe ou indirecte sur ses activités et son exploitation. La hausse continue des températures moyennes mondiales a créé des changements divers aux climats régionaux à travers le monde, entraînant des risques pour les équipements et le personnel. Tous les paliers de gouvernements se tournent vers l'adoption de lois visant à lutter contre les changements climatiques en règlementant les émissions de carbone et l'efficacité énergétique, entre autres choses. Là où de telles lois ont déjà été adoptées, la règlementation à l'égard des niveaux d'émissions et de l'efficacité énergétique devient de plus en plus sévère. L'industrie minière, en tant qu'émetteur important de gaz à effet de serre, est particulièrement exposée à cette règlementation. Les coûts engagés pour respecter ces exigences peuvent être compensés par une efficacité énergétique accrue ou des innovations technologiques; toutefois, rien ne garantit que la conformité à ces lois n'aura pas une incidence défavorable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Les phénomènes météorologiques extrêmes (comme une sécheresse ou un gel prolongé, des inondations plus fréquentes, des périodes plus intenses de précipitations et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes) peuvent potentiellement perturber les opérations et les voies de transport. Des perturbations prolongées pourraient entraîner des interruptions de la production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Les changements climatiques sont perçus comme une menace pour les communautés et les gouvernements du monde entier. Les parties prenantes pourraient exiger davantage en matière de réduction des émissions et demander aux sociétés minières de mieux gérer leur consommation de ressources ayant une incidence sur le climat (hydrocarbures, eau, etc.). Ceci pourrait attirer l'attention sociale sur les activités et sur la réputation de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses actions.

Coronavirus (COVID-19)

La Société pourrait être exposée à des risques liés à des épidémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles qui pourraient perturber considérablement ses activités et avoir un effet important défavorable sur ses activités et sa situation financière.

Ainsi, le coronavirus ou d'autres épidémies pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) est apparue en Chine et le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu la COVID-19 comme une pandémie mondiale, ce qui a amené bon nombre de gouvernements nationaux, régionaux et locaux, y compris ceux dans les marchés où la Société exercera ses activités, à mettre en place des mesures préventives, telles des restrictions portant sur les déplacements et les affaires, des fermetures de magasins temporaires et des quarantaines étendues et des confinements. La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une crise sanitaire mondiale qui a une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers du monde entier.

La mesure dans laquelle la COVID-19 influera sur les affaires de la Société, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution de la situation, qui est grandement incertaine et ne peut être anticipée à ce moment, y compris la durée, la gravité et l'étendue de l'éclosion ainsi que les mesures prises afin de circonscrire ou gérer l'éclosion de la COVID-19. En particulier, la propagation continue de la COVID-19 sur le plan mondial pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, notamment, en ce qui concerne la santé des employés, la productivité des effectifs, la hausse des primes d'assurance, les restrictions continues sur les déplacements, la disponibilité d'experts du secteur et de personnel, les restrictions imposées à son programme de forage et/ou le moment où sont effectués les tests par forage et autres tests métallurgiques et d'autres facteurs qui dépendent de l'évolution de la situation et sont indépendants de la volonté de la Société, lesquels peuvent avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.
Rien ne garantit que le personnel de la Société ou le personnel de ses entrepreneurs ne sera pas touché par ces maladies pandémiques et que la productivité de ses effectifs ne sera pas ultimement réduite et que les frais liés à la sécurité, les frais médicaux et les primes d'assurance ne feront pas l'objet d'une hausse en raison de ces risques pour la santé.

Fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux risques de change. La devise fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres devises. Les activités de la Société se déroulent au Canada et au Mexique, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal, au Québec, au Canada, et a des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont présentement libellées en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des devises autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

Cours des métaux précieux et métaux de base

Le développement des propriétés de la Société dépend des cours futurs des minéraux et des métaux. De plus, dans l'éventualité où les propriétés de la Société entrent en production commerciale, les variations des cours des minéraux et des métaux auraient une incidence importante sur la rentabilité de la Société.

Les cours des métaux précieux et des métaux de base peuvent fluctuer largement et sont soumis à de nombreux facteurs, y compris la demande, l'inflation, la vigueur du dollar américain et d'autres devises, les taux d'intérêt, les ventes d'or par les banques centrales, les ventes à terme des producteurs, les événements financiers ou politiques mondiaux et régionaux, la production et les niveaux de coûts dans les principales régions productrices. De plus, les cours sont parfois assujettis à de rapides variations à court terme en raison des activités de spéculation. Même si la Société découvre des métaux en quantité commerciale sur ses propriétés, il est possible qu'elle ne puisse pas les exploiter commercialement si les cours des métaux précieux et des métaux de base ne sont pas assez élevés.

Fluctuations du cours

L'évolution macroéconomique mondiale et la perception du marché quant à l'attrait de certains secteurs et de la localisation des actifs peuvent avoir une incidence sur le cours des actions ordinaires, ce qui peut en accroître la volatilité. La situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, comme l'indiquent sa position de liquidité et ses annonces de bénéfices, auront également une incidence sur le cours des actions ordinaires.

D'autres facteurs sans rapport avec les activités et le rendement de la Société qui pourraient avoir une incidence sur le cours des actions ordinaires comprennent ce qui suit : la diminution du volume des opérations sur les titres de la Société et de l'intérêt général que ceux-ci suscitent sur le marché peut avoir une incidence sur la capacité d'un investisseur à négocier un nombre important d'actions; le nombre d'actions de la Société détenues par le public peut restreindre la capacité de certaines institutions à investir dans les titres de la Société; et une baisse marquée du cours des actions ordinaires pendant une longue période pourrait entraîner la radiation des titres de la Société de la Bourse, ce qui réduirait davantage la liquidité sur le marché.

Du fait de l'un ou l'autre de ces facteurs, le cours des actions ordinaires pourrait à un moment donné ne pas correspondre exactement à la valeur à long terme de la Société. Souvent, des recours collectifs en valeurs mobilières ont été intentés contre des sociétés à la suite de périodes de volatilité du cours des titres sur le marché. Dans l'avenir, la Société peut être la cible de litiges semblables. Les litiges en valeurs mobilières peuvent occasionner des coûts et des dommages importants et mobiliser l'attention et les ressources de la direction.

Politique en matière de dividendes

Jusqu'à maintenant, aucun dividende sur les actions ordinaires n'a été versé. La Société prévoit que dans un avenir prévisible, elle conservera ses bénéfices futurs et ses autres ressources de trésorerie pour poursuivre ses activités et sa croissance. Le paiement de dividendes futurs le sera au gré du conseil après qu'il aura pris en considération de nombreux facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les besoins de trésorerie actuels et anticipés de la Société.

Obligations des sociétés ouvertes

En tant que société cotée en bourse, la Société est assujettie à des règles et règlements en évolution promulgués par un certain nombre d'organismes gouvernementaux et d'autoréglementation, notamment les Autorités canadiennes en valeurs, la TSXV et le Conseil des normes comptables internationales, qui régissent la gouvernance d'entreprise et les réglementations en matière de divulgation publique. Ces règles et réglementations continuent d'évoluer dans leur portée et leur complexité, créant de nombreuses nouvelles exigences, qui augmentent les coûts de conformité et le risque de non-conformité. Les efforts déployés par la Société pour se conformer à ces règles et obligations pourraient entraîner une augmentation des frais généraux et administratifs et détourner le temps et l'attention de la direction du financement des activités de développement et d'exploitation, et éventuellement, des activités génératrices de revenus.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

La direction a établi des processus pour s'assurer qu'elle dispose de connaissances suffisantes pour appuyer les déclarations selon lesquelles elle a fait preuve d'une diligence raisonnable selon laquelle (i) les états financiers consolidés ne contiennent aucun faux énoncé de fait important ou omettent d'énoncer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour faire une déclaration qui n'est pas trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est faite, à la date et pour les périodes présentées par les états financiers consolidés; et (ii) les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes présentées.

Contrairement au certificat requis pour les émetteurs non émergents en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52- -09 »), ce certificat de base de l'émetteur émergent n'inclut pas les représentations relatives à l'établissement et au maintien de contrôles et procédures de divulgation de l'information (« CPDI ») et au contrôle interne de l'information financière

(« CIIF »), tel que défini dans le Règlement 5- -09. En particulier, les agents certificateurs qui déposent ce certificat ne font aucune déclaration relative à l'établissement et au maintien de :

i) contrôles et autres procédures ayant pour but de fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être divulguée par l'émetteur dans ses rapports annuels, ses rapports intermédiaires et autres rapports déposés et soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais spécifiés dans les lois sur les valeurs mobilières; et

ii) processus visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux conventions comptables de l'émetteur.

Les agents certificateurs de l'émetteur sont responsables de s'assurer que des processus sont en place pour leur fournir des connaissances suffisantes pour appuyer les représentations qu'ils font dans ce certificat. Les investisseurs doivent être conscients que les limites inhérentes à la capacité des agents certificateurs d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en œuvre, de façon rentable, des CPDI et des CIIF tels que définis dans le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques supplémentaires quant à la qualité, la fiabilité, la transparence et la rapidité des rapports intérimaires et annuels et d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (*International Accounting Standards Board* ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour le trimestre terminé les 31 mars 2022.

Renseignements techniques

Les renseignements techniques de nature scientifique et géologique contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Structure du capital-actions

En date du présent rapport de gestion, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levés pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation (ajustés pour le regroupement d'actions 3 :1):

Valeurs mobilières	Actions ordinaires suivant la levée
Actions ordinaires	47 593 473
Options sur actions	674 334
UAR	342 220
UAD	79 784
Bons de souscription	8 105 075
Capital-actions pleinement dilué	**56 794 886**

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques que renferme le présent rapport de gestion, les renseignements qui y sont présentés de même que les renseignements qui y sont intégrés par renvoi constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables concernant l'entreprise, les activités, les plans, le rendement financier et la situation financière de la Société. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « croire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, ou certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront, ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

L'information prospective comporte des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les projets, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des projets, des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus expressément ou implicitement dans cette information prospective. Parmi ces facteurs figurent les flux de trésorerie d'exploitation, les frais d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, l'encaisse totale, les coûts liés à l'opération et les frais administratifs réels de la Société soient sensiblement différents de ceux escomptés; l'éventualité que les exigences relatives aux infrastructures du projet et les méthodes de traitement prévues, ainsi que les dépenses liées à l'exploration soient sensiblement différentes de celles escomptées; les risques liés aux activités en partenariat ou aux autres coentreprises; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les variations des ressources minérales, de la production minérale, des teneurs ou des taux de récupération ou encore des efforts d'optimisation et des ventes; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou de financements ou encore des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés, notamment la pollution, les éboulements ou les dangers ne pouvant être assurés; l'évolution de la réglementation, les vices de titres; la disponibilité ou l'intégration du personnel, du matériel et de l'équipement; l'incapacité d'embaucher ou de fidéliser des membres de la direction et du personnel clé; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; les impacts environnementaux imprévus sur les activités; les cours; les risques liés à la production, à la construction et à la technologie ou encore les besoins en capitaux et les risques d'exploitation liés aux activités ou à une expansion des activités; la dilution résultant des financements par actions futurs; les fluctuations du prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux et des taux de change; l'incertitude relative à la production et aux ressources de trésorerie futures; l'incapacité de réaliser avec succès de nouveaux projets de développement, les expansions prévues ou d'autres projets tout en respectant le calendrier prévu; l'évolution défavorable du marché, de la situation politique et de la conjoncture économique générale ou des lois, des règles et des règlements applicables à la Société; les répercussions de la pandémie de COVID-19; les modifications apportées aux paramètres d'un projet; la possibilité d'un dépassement des coûts d'un projet ou de frais et de dépenses imprévus; les accidents, les conflits de travail, les protestations de la part des parties intéressées et de la collectivité ainsi que les autres risques inhérents au secteur minier; le défaut d'une usine, d'un équipement ou d'un procédé de fonctionner pas comme prévu; le risque lié à la découverte d'un vice de titre inconnu ou à toute autre réclamation défavorable; les facteurs mentionnés à la rubrique *Facteurs de risque* en plus d'autres risques, notamment ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la Société, lesquels peuvent être consultés dans SEDAR

(www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de la Société.

En outre, l'information prospective figurant dans les présentes repose sur certaines hypothèses et comporte des risques liés aux activités de l'émetteur résultant. L'information prospective contenue dans les présentes repose sur certaines hypothèses, notamment les taux d'intérêt et les taux de change; le prix de l'or, du cuivre et d'autres métaux; l'état de la concurrence au sein du secteur minier; les titres de propriétés minières; les exigences financières et en matière de financement; la conjoncture économique générale, la situation politique et la conjoncture du marché; et les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société.

Bien que la Société ait tenté de repérer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective contenue dans la présente notice annuelle, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les projets ainsi que les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux escomptés dans ces énoncés ou cette information. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'en remettre outre mesure à l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion. Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est donnée sous réserve de la présente mise en garde.

Une partie de l'information prospective ainsi que d'autres renseignements qui sont contenus dans les présentes au sujet du secteur minier et des attentes de la Société à l'égard du secteur minier et de la Société sont fondés sur des estimations établies par la Société à l'aide de données qui proviennent de sources du secteur accessibles au public ainsi que d'études de marché et d'analyses du secteur et d'hypothèses fondées sur des données et une connaissance de ce secteur que la Société estime être raisonnables. Toutefois, bien qu'elles révèlent généralement les positions relatives sur le marché, les parts de marché et les caractéristiques de rendement, ces données sont en soi imprécises. Bien que la Société n'ait pas connaissance que les données relatives au secteur figurant dans les présentes pourraient contenir des inexactitudes, le secteur minier présente des risques et des incertitudes susceptibles de changer en fonction de divers facteurs.

Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier indûment à l'information prospective. La Société ne s'engage à mettre à jour l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion, sauf comme le prescrit la loi.